



Plainte pour vol de carte blue

Par **charlotte**, le **04/04/2011 à 18:45**

Bonjour,

J'ai posser une plainte a la gendarmerie pour vol, mais comme l'informatique a beuguer ma plainte net pas signer.

Il men demander de repasser le lendemain apres midi pour la signer.

Peuvent il commencer a enqueter ou pas au sujet de ma plainte.

Parce quand faite je connait la personne qui ma voler et je ne voulais plus porter plainte car j'ai regler le probleme.

Peut on l'annuler, ou si n'on est elle valable ou pas non signer.

Et comment.

Merci de me repondre.